



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cour des comptes du canton de Vaud

La Cour des comptes désigne sa présidente et ses vice-présidente et vice-président pour la période 2022-2023

Conformément à la loi sur la Cour des comptes (art. 7), Mme Valérie Schwaar a été désignée présidente pour la période 2022-2023 (deux ans), Mme Nathalie Jaquerod et M. Guy Philippe Bolay ont été désignés respectivement vice-présidente et vice-président pour la même période.

La Cour des comptes est une autorité indépendante qui a pour mission de contrôler l'utilisation de tout argent public, sous l'angle de la performance en s'assurant principalement du respect des principes d'économie, d'efficacité, d'efficience et de durabilité, et subsidiairement du respect des principes de légalité et de régularité (art. 2 LCComptes).

Les rapports de la Cour sont librement accessibles sur le site de la Cour des comptes du canton de Vaud : www.vd.ch/cdc.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 décembre 2021

Valérie Schwaar, Présidente de la Cour des comptes, [valerie.schwaar\(at\)vd.ch](mailto:valerie.schwaar(at)vd.ch)